

# ANESTHÉSIE ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE AU BLOC OPÉRATOIRE ET EN S.S.P.I.

RÉFÉRENCE  
04.36.17.1.40

NOUVEAU

## PROGRAMME

- Modifications physiopathologiques liées au vieillissement.
- Particularité pharmacologiques ; pharmacologie des agents anesthésiques et antalgiques sur les personnes âgées.
- Incidence sur le choix de la technique anesthésique.
- Rôle et place des soignants dans la prise en charge de la personne âgée au Bloc Opératoire.
- Identification, évaluation, traitement et surveillance de la douleur.
- Réflexion éthique sur la prise en charge de la personne âgée au bloc opératoire.
- Unité post opératoire de gériatrie (UPOG).

**3 jours : du 28 au 30 novembre 2017**

**Lieu : Ecole Régionale IADE Saint-Germain-en-Laye**

**Tarif FC : 675 € TTC • Tarif individuel : 472 € TTC**

## ▶ PARTICIPANTS

- Cadres IADE, infirmiers anesthésistes DE, IDE de SSPI.

## ▶ OBJECTIFS

- Préciser les spécificités de l'anesthésie de la personne âgée.
- Définir la prise en charge anesthésique de la personne âgée.
- Reconnaître, évaluer et traiter la douleur de la personne âgée.
- Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.

## PEP Pratique Exigible Prioritaire

**Chapitre 2 : Prise en charge du patient**

**Partie 1 Droits et place des patients**

**Référence 12 La prise en charge de la douleur**

**Critère 12 a Prise en charge de la douleur**

**Partie 3 Parcours du patient Référence 17 L'évaluation de l'état de santé du patient et le projet de soins personnalisé**

**Critère 17b Prise en charge somatique des patients**

**Référence 19 Les prises en charge particulières**

**Critère 19b Troubles de l'état nutritionnel**

**Référence 20 La prise en charge médicamenteuse**

**Critère 20 a bis Prise en charge médicamenteuse du patient**